Ma dernière trouvaille

Jean-Marc Seydoux

J'ai pu acquérir cette lettre sur un site de vente en ligne, le tout pour quelques euros. Lorsque j'ai observé cette pièce, je ne voulais d'abord pas l'acheter, car seul un timbre est perforé (perfin).

Mais après réflexion et surtout après avoir contrôlé les tarifs belges, je me suis décidé à l'acquérir, car je pense avoir trouvé l'explication de la présence du timbre non perforé.

Je pense que la société «Le Soleil» s'était dotée uniquement de timbres perforés (perfin) pour le courrier domestique (tarif postal domestique pour les lettres < 50 g. du 01.08.1941 au 14.09.1945 : 1.00 francs). Or le tarif postal international pour les lettres < 20 g. du 01.05.1927 au 14.09.1945 était de 1.75 francs, d'où le complément d'affranchissement avec un timbre courant de 75 centimes. Pour la collection, il est également à remarque que cette lettre a été censurée. J'ai également consulté un site qui présente des cachets de censure :

http://www.censurepostale.org/lettresc/590-85/1/Belgique.html

Je dois dire que si je lis bien ce site, cette lettre devrait être un dernier jour d'utilisation de ce cachet, donc c'est une pièce vraiment intéressante.

Voici le texte que je proposerai :

Lettre censurée avec cachet de censure manuel noir (bureau 184) faite par l'administration belge (1944 – 25.07.1945), type V C 01 A.

Mais qu'est-ce donc qu'un perfin?

Le mot perfin est l'abréviation pour Perforated Initials ou Insigna. Il est parfois appelé SPIFS (Stamps Perforated with Initials of Firms and Societies).

En français on parle plutôt de timbres perforés.

Très vite après l'introduction des premiers timbres en Angleterre, des dirigeants et propriétaires d'entreprises remarquèrent que certains employés se servaient des timbres soit pour être utilisés pour la correspondance privée soit pour les échanger au guichet d'une poste contre de l'argent. La Grande-Bretagne fut le premier pays à utiliser des timbres perforés en 1868 déjà.

Mais il y a eu des périodes des plus intéressants avant l'aval des autorités postales. Cette invention arrive en France dans les années 1870. Cette pratique fut dans un premier temps interdite (arrêté du 20 décembre 1873). Si un courrier était revêtu d'un timbre perforé ou lacéré, la correspondance était alors considérée comme non affranchie, et taxée en conséquence.

Cette pratique s›est répandue très rapidement en Belgique (1872), au Danemark, en France, en Allemagne et en Suisse (1876), en Autriche (1877) et aux États-Unis (1908).

En accord avec les autorités postales, un timbre perforé pouvait être utilisé uniquement par le propriétaire de ce timbre. Donc, un timbre perforé volé n'était d'aucune utilité pour un porteur non autorisée. C'était un système sûr pour éviter le détournement de timbres par des employés.

La disparition des perforés s'est gentiment dessinée par l'introduction des machines à affranchir, qui demandait beaucoup moins de travail pour l'utilisateur.

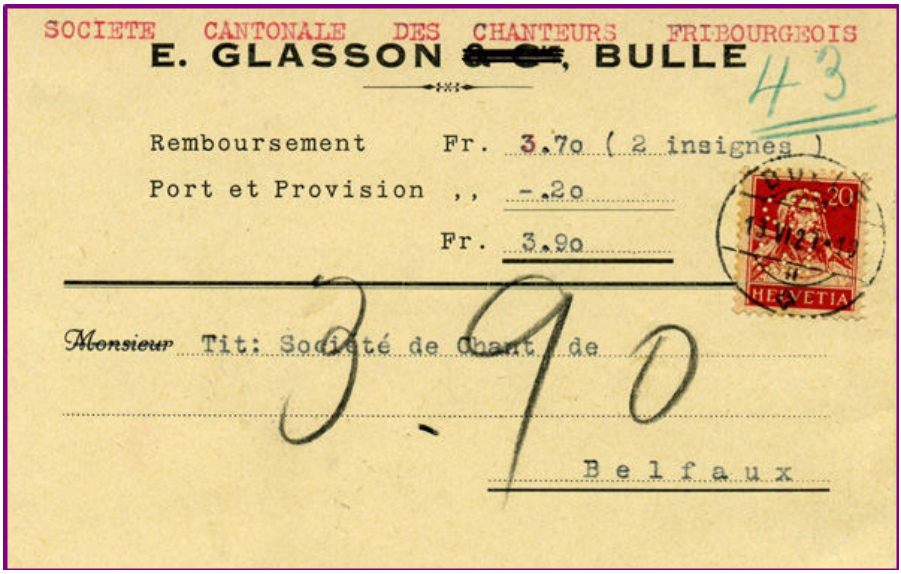

Carte de Glasson Bulle avec timbre perforé EG.

Rapide aperçu de la perforation

Les timbres étaient perforés de différentes manières. La première, et de loin la plus courante, était la perforation simple, où la planche était perforée dans le même sens. La seconde était appelée «perforation multiple». La planche était pliée et la perforation traversait ainsi plusieurs épaisseurs de timbres, ce qui donnait des blocs à perforation renversée.

Des sigles, des sigles...

Les perforations peuvent représenter des animaux, des objets, mais également des monogrammes (dessins) ou des sigles (abréviations des entreprises). Ainsi de telles pièces sont des plus intéressantes pour un thématiste. Bien entendu le perforé sur lettre est plus attractif et assure de l'authenticité de la perforation avec le nom de la société.

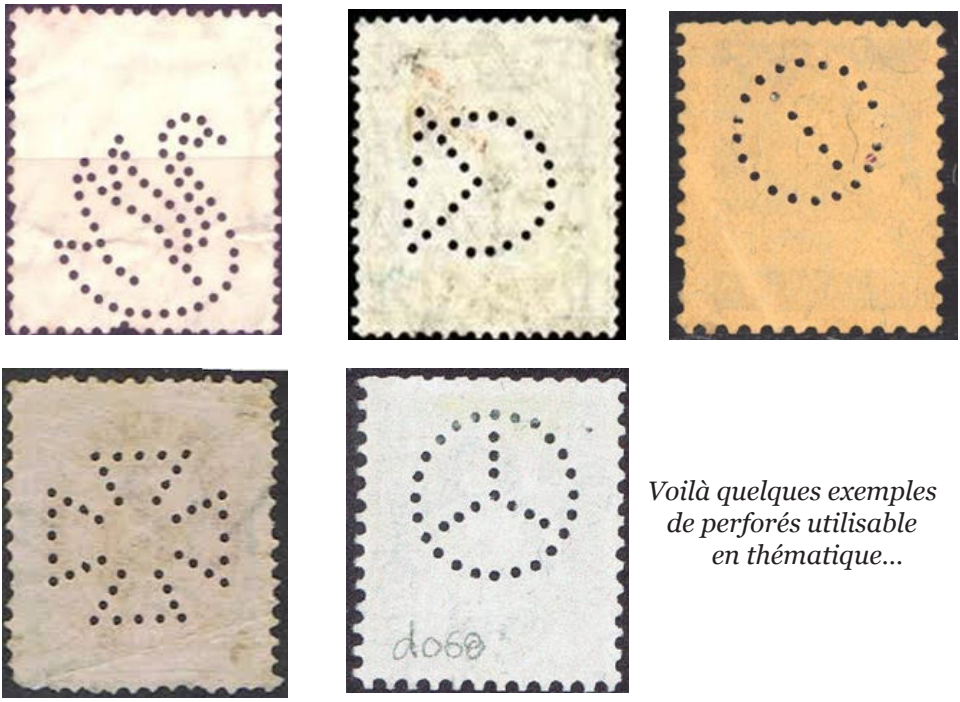

Voilà quelques exemples de perforés utilisable en thématique…

Une mort lente en France

Le timbre perforé perdurera jusque dans les années 1950. En effet, la loi du 6 décembre 1954 interdit la perforation des timbres. Les entreprises ont obtenu eu une dérogation pour écouler leur stock de perforés.

Pour l'anecdote, une entreprise retrouva dans les années 1960 une machine à perforer. De 1963 à 1966, celle-ci utilisa des timbres perforés, avant que le nouveau patron n'en apprenne l'interdiction.

Il faut enfin noter que Kodak, dans les années 60, incluait des timbres pour réponses, afin de retourner les pellicules au laboratoire pour le développement. Les enveloppes étaient perforées, et le timbre pouvait l'être par la même occasion.

Une mort lente en Suisse également

Le système de marquage perfin fut abrogé le 1er novembre 1967 par l'instruction A1 (N° 684). Un petit nombre d'entreprises utilisèrent cependant des timbres perforés bien plus tard.

J'espère ainsi qu'une nouvelle vocation peut naître, c'est un sujet des plus intéressants à découvrir.